

### CONTEXTE

La mobilité pastorale ou transhumance est une tradition de longue date en Mauritanie, par laquelle des éleveurs, parfois des familles entières, y compris les enfants, se déplacent à la recherche d'eau et de pâturages. En conséquence, le calendrier et les itinéraires de transhumances se font en concordance des pluies, ainsi que de la distribution de l'eau et des pâturages, qui varient d'une saison à l'autre. Compte tenu des conditions environnementales difficiles en Mauritanie et des répercussions sur les productions végétales et animales, y compris sur la sécurité alimentaire des populations, et dans le contexte actuel d'aléas climatiques, économiques et sécuritaires croissants, on constate que les systèmes de mobilité pastorale connaissent des évolutions importantes sous les effets combinés du changement climatique, de la pression démographique, de la baisse de la fertilité des sols et de l'insécurité. Des activités de collecte de données avaient été menées en deux rounds dans le cadre du projet «**Renforcement des capacités nationales et locales en matière de préparation et réponse aux catastrophes dans les zones frontalières et de transhumance couloirs dans la région du Hodh Ech Chargui en Mauritanie** » financé par la Protection civile et aide humanitaire de l'Union européenne (ECHO) et mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), au niveau de la Wilaya du Hodh Chargui et plus précisément dans les moughataas de Bassiknou et d'Adel Bagrou. Ce tableau de bord présente alors les résultats cumulés de ces deux rounds et présente des recommandations pour assurer une mobilité des transhumants résilients dans le contexte du changement climatique.

### OBJECTIFS

L'objectif visé à travers ce document est de présenter les informations sur les mouvements de transhumance passant dans les moughataas d'Adel Bagrou et de Bassikounou durant la période pré-hivernale et post-hivernale mais également de voir l'impact du changement climatique sur les mouvements de transhumance. Spécifiquement, il s'agit :

- D'estimer la taille des troupeaux passant par les principaux points de passage dans les moughataas ciblées par le projet
- De déterminer le profil des personnes accompagnant ces mouvements de transhumance
- D'identifier l'impact du changement climatique sur ces mouvements
- D'obtenir des informations sur la perception des transhumants sur le changement climatique et les mouvements de transhumance

### METHODOLOGIE

Cette évaluation a utilisé les données de trois phases de collecte de données effectuée dans la région de Hodh El Chargui, dans les moughataas de Bassikounou et Adel Bagrou dont :

- Une première phase : Une collecte de données entre le 18 juin et le 21 juillet 2023.
- Une deuxième phase : Une collecte de données entre le 11 décembre 2023 et le 31 janvier 2024.
- Une troisième phase qui a consisté à des entretiens avec les autorités locales dans ces moughataas afin de recueillir leur perception de la transhumance dans le contexte du changement climatique.

Les données des deux premières phases ont été collectées à travers deux outils : le suivi des flux et les enquêtes détaillées.

#### o Suivi des flux :

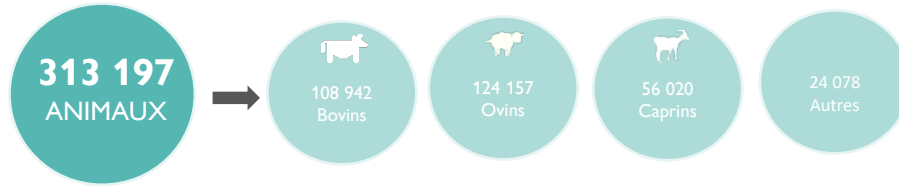
Cet outil permet de quantifier les mouvements de transhumance aux points de passage clés le long des couloirs de transhumance. En fournissant des informations sur les flux de transhumance, cet outil permet de faciliter des transhumances pacifiques et d'informer les politiques visant à en organiser la gestion.

#### o Enquête détaillée :

Cet outil est employé afin d'obtenir des informations plus détaillées sur un ou plusieurs sujets précis à travers des questionnaires d'enquêtes dédiés à cet effet. Les enquêtes sont menées auprès des éleveurs. Dans le cadre de ces enquêtes, les informations collectées portaient sur le profil des transhumants, la vente de bétail durant le mouvement, l'impact du changement climatique sur les mouvements de transhumance ou encore la perception des transhumants quant aux aléas climatiques.

### LIMITES

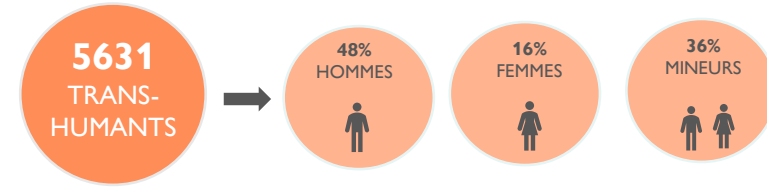
- La collecte de données n'a été effectuée que dans les moughataas de Bassikounou et Adel Bagrou. De ce fait, ces conclusions ne sont pas généralisables à l'ensemble des éleveurs transhumants dans la wilaya de Hodh Ech Chargi.

**CARACTERISTIQUES GENERALES DES MOUVEMENTS**


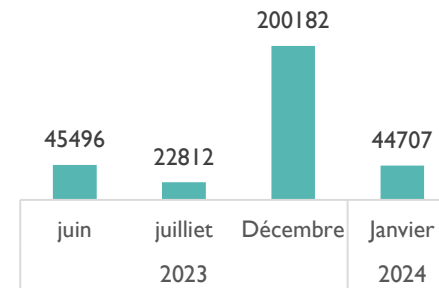
Durant la période couverte par ce rapport, 313 197 animaux ont été recensés dans 851 troupeaux enregistrés aux points de comptage. Le bétail enregistré se composait principalement d'ovins (39%), de bovins (35%), de caprins (18%) et de camélins (6%). De même 5 631 transhumants ont été répertoriés dont 48 pour cent d'hommes, 16 pour cent de femme et 36 pour cent de mineur.

Plus de la moitié des animaux (68%) ont été enregistrés en décembre, une période correspondant à la transhumance externe et la moisson au Mali et au Sénégal. En revanche, le mois de juin a enregistré le flux le plus faible (7%), ce qui pourrait s'expliquer par le manque des pluies en Mauritanie d'où l'absence de pâturage. La majorité des groupes de transhumants (81%) n'avaient pas de certificat de transhumance. Seuls 13 pour cent disposaient de ce certificat, tandis que 7 pour cent ignoraient son existence. À noter que parmi les groupes de transhumants effectuant des mouvements transfrontaliers entre le Mali et la Mauritanie, seulement 12 pour cent possédaient un certificat de transhumance, et 5 pour cent n'avaient pas connaissance de l'existence de ce document. En comparaison, au Sénégal, 34 pour cent des transhumants étaient en possession d'un certificat de transhumance. Cette différence pourrait s'expliquer par l'étendue des frontières entre le Mali et la Mauritanie, qui rend le contrôle des certificats plus difficile ce qui fait que certains transhumant ne se préoccupe pas du certificat.

Concernant les mouvements transfrontaliers, des différences notables ont été observées selon les espèces et les directions des flux. Les troupeaux de bovins étaient majoritairement enregistrés dans les mouvements entre la Mauritanie et le Sénégal (61%) par rapport à ceux entre la Mauritanie et le Mali (33%). À l'inverse, les camélins étaient plus présents dans les mouvements avec le Mali (6%) qu'avec le Sénégal (1%). Les ovins constituaient une part importante des troupeaux se déplaçant entre la Mauritanie et le Mali (40%), tandis qu'ils représentaient 31 pour cent des flux avec le Sénégal. Les caprins, pour leur part, étaient davantage associés aux mouvements avec le Mali (20%) qu'avec le Sénégal (8%). En somme, 60 pour cent des troupeaux enregistrés au total réalisaient des mouvements transfrontaliers, principalement entre la Mauritanie et ses voisins immédiats, le Sénégal et le Mali. Les 40 pour cent restants concernaient des mouvements internes au sein de la Mauritanie.



Graphique 1 : Nombre d'animaux observé par mois



Graphique 2 : Possession du certificat de transhumance

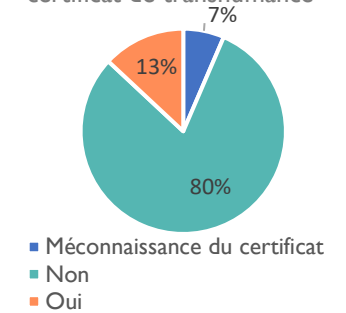
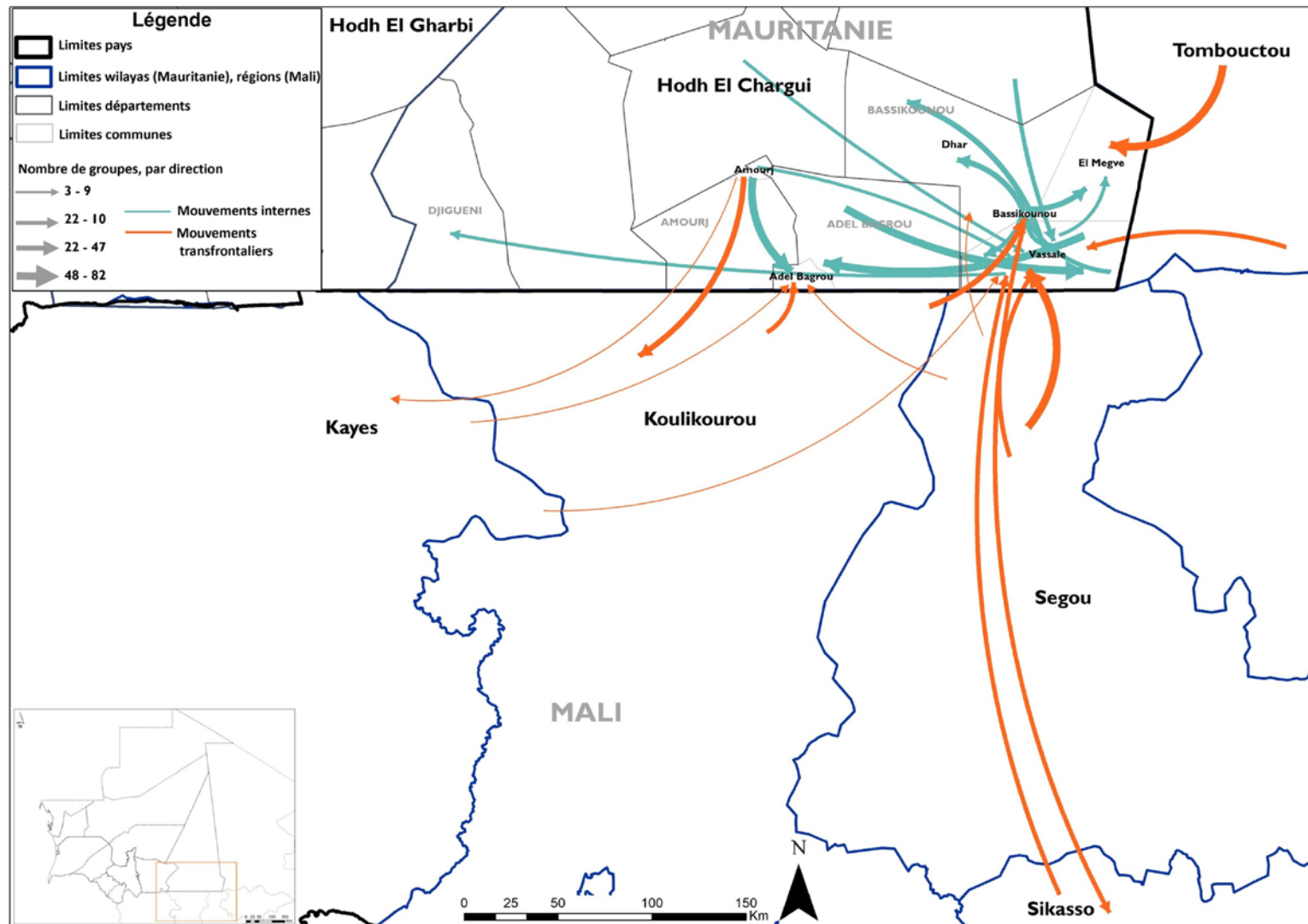


Table 1 : Répartition des animaux par type et corridors transfrontaliers

| Type d'animaux | Sénégal-Mauritanie (%) | Mali-Mauritanie (%) |
|----------------|------------------------|---------------------|
| Bovins         | 60%                    | 33%                 |
| Ovins          | 31%                    | 41%                 |
| Caprins        | 8%                     | 20%                 |
| Camélins       | 1%                     | 6%                  |

**DIRECTION DES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS**



o **Caractéristiques des mouvements**

Durant cette période, des mouvements internes et transfrontaliers ont été enregistrés. Les mouvements transfrontaliers étaient entre le Mali (depuis et vers les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Sikasso et Tombouctou) et la Mauritanie (depuis et vers le Hodh Ech Chargi), de même que des mouvements entre la Mauritanie et le Sénégal.

Il a été également noté que le changement climatique n'est pas le seul facteur affectant la transhumance transfrontalière. En effet, l'insécurité à la frontière avec le Mali a également eu un impact sur les mouvements en transhumance qui normalement devaient se rendre au Mali. En effet, durant le second round, plusieurs transhumants sont restés à la frontière (notamment à Vassala), en attendant d'avoir plus d'informations sur la situation sécuritaire au Mali pour ainsi identifier la route la plus sûre pour se rendre au Mali.

Cette situation avait alors engendré une pression énorme sur les ressources pastorales. Toutefois, les conflits enregistrés à cette période (2) dans le système d'alerte précoce n'étaient pas au conflit.,

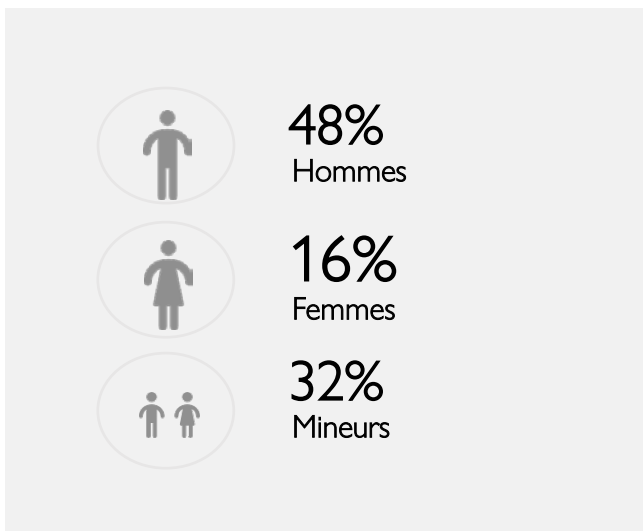
*Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.*

**CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION TRANSHUMANTE ACCOMPAGNANT LES MOUVEMENTS**

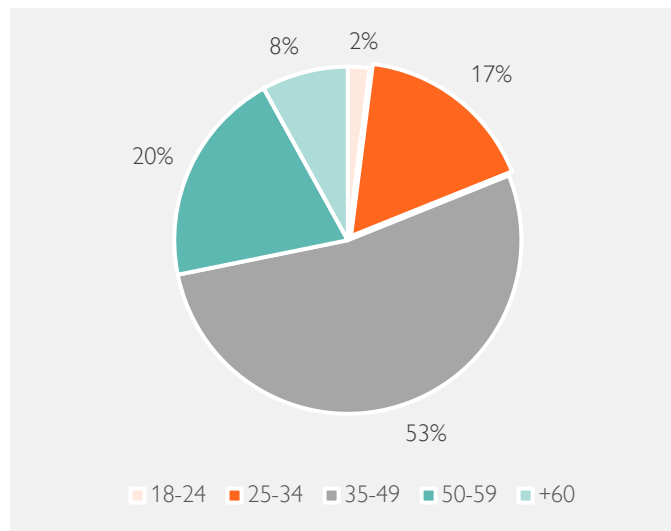
La moitié de la population interviewées étaient de jeunes adultes (avec 53% étant de la tranche d'âge 35-49 ans). Cependant une proportion non négligeable de personnes âgées (8%) a été identifiée dans les personnes accompagnant le troupeau. En effet, ces personnes âgées accompagnent souvent les mouvements en transhumance et avec leurs expériences, ils prodiguent des conseils aux plus jeunes notamment sur les périodes de mouvements, les routes à emprunter.

Concernant le rôle de chaque personne dans les mouvements en transhumance, la plupart des personnes enquêtées (83%) sont propriétaires de leurs troupeaux. Cependant, ils ne partent pas seul. Ils peuvent parfois être accompagnés de travailleurs saisonniers (16% des populations accompagnant les troupeaux sont des travailleurs saisonniers). Ces derniers sont généralement des Mauritaniens (surtout pour les troupeaux entrant en Mauritanie) mais également des Maliens (pour les troupeaux partant au Mali). Ces derniers sont souvent employés suivant leurs connaissances des routes mais aussi suivant leurs aptitudes à s'occuper des troupeaux, les langues parlées, mais également leurs aptitudes à vendre le bétail le long du parcours.

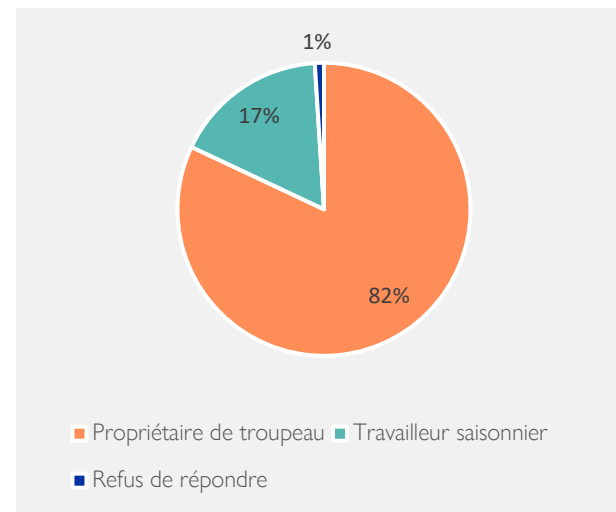
Graphique 3 : Répartition démographique de la population accompagnant le cheptel (données tirées du Suivi des flux)



Graphique 4 : Répartition des transhumants enquêtés par tranche d'âge (données tirées de l'enquête détaillée)



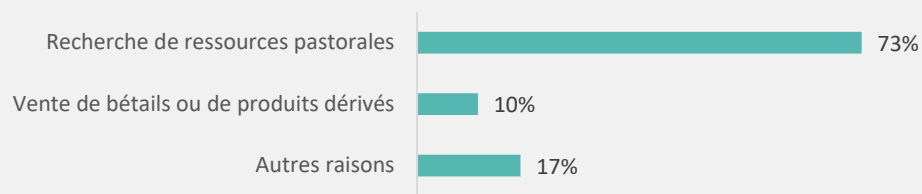
Graphique 5 : Rôle dans le mouvement de transhumance



## RAISONS PRINCIPALES DE LA TRANSHUMANCE

Dans la région du Hodh Ech Chargi particulièrement et plus généralement entre la Mauritanie et le Mali, la transhumance du troupeau est principalement effectuée dans le but de trouver des ressources pastorales (notamment pour les troupeaux quittant la Mauritanie vers le Mali) ou des ressources hydriques (généralement pour les troupeaux quittant le Mali pour la Mauritanie à la recherche du cure salé). En effet lors des deux rounds, il a été trouvé que la majorité des troupeaux (73%) effectue la transhumance dans le but de rechercher des ressources telles que le pâturage. D'autres (10%) se déplacent pour la vente de bétails et de produits dérivés. Cependant lors du second round, il a été trouvé que l'insécurité au Mali perturbe les mouvements en transhumance avec des départs tardifs de transhumants pour entrer au Mali à cause de la situation sécuritaire. Cette situation affecte ainsi la disponibilité des ressources au niveau des zones de fortes concentrations qui amène parfois à des tensions entre communauté pour l'accès aux ressources pastorales.

Graphique 6 : Raison principale de la transhumance



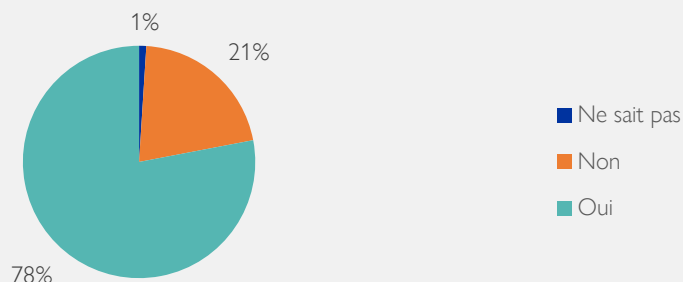
Graphique 7 : Autres raisons de la transhumance



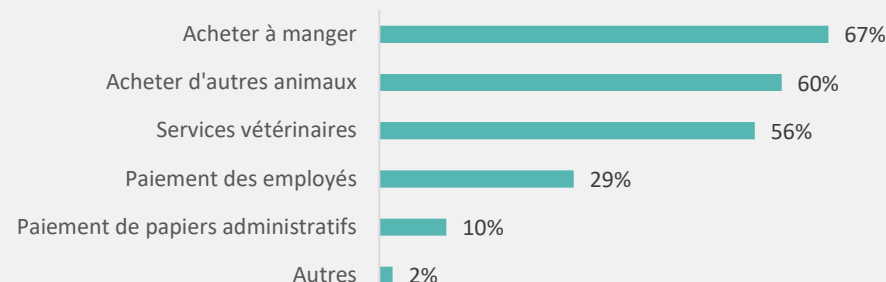
## TRANSHUMANCE ET COMMERCE

La plupart des transhumants enquêtés a déclaré avoir vendu du bétail durant le mouvement de transhumance (78%). Les raisons de ces ventes sont multiples et sont généralement pour acheter à manger (67%), et/ou pour acheter des animaux (60%), et/ou pour le paiement de services vétérinaires (58%).

Graphique 8 : Vente de bétails durant le mouvement



Graphique 9 : Raisons de la vente de bétail (réponses multiples)



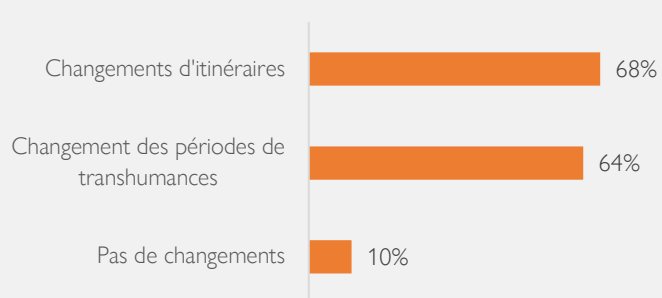
## TRANSHUMANCE , MOBILITE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des changements sur la façon de pratiquer la transhumance ont été observés par la majorité des transhumants enquêtés. Ces changements sont pour la plupart causés par les effets du changement climatique mais aussi par la situation sécuritaire au Mali. En effet, ceux qui ont rapportés avoir observé des évolutions sur la pratique de la transhumance, ont déclaré que ces changements sont principalement des changements d'itinéraires (68%) et/ou des changements dans les périodes de transhumance (64%). Les changements dans les périodes de transhumance sont pour la plupart causés par les saisons hivernales qui ne respectent plus le calendrier habituel, avec pour conséquences des départs ou retours de mouvements en transhumances qui sont généralement précoces mais peuvent aussi être tardifs suivant la pluviométrie. Les changements d'itinéraires sont aussi affectés par une hausse des températures pouvant entraîner un tarissement des ressources hydriques, favorisant des changements d'itinéraires. Ils peuvent aussi être favorisés par une pluviométrie moins abondante ces dernières années qui peut avoir un impact négatif sur la biomasse avec une réduction de la croissance des plantes, de la qualité des pâturages et donc sur la quantité de nourriture disponible pour le bétail, favorisant des changements d'itinéraires. En plus de cela, les changements de route dans la zone peuvent aussi être attribués au contexte sécuritaire entraînant les transhumants à se rediriger vers des zones plus sécurisées.

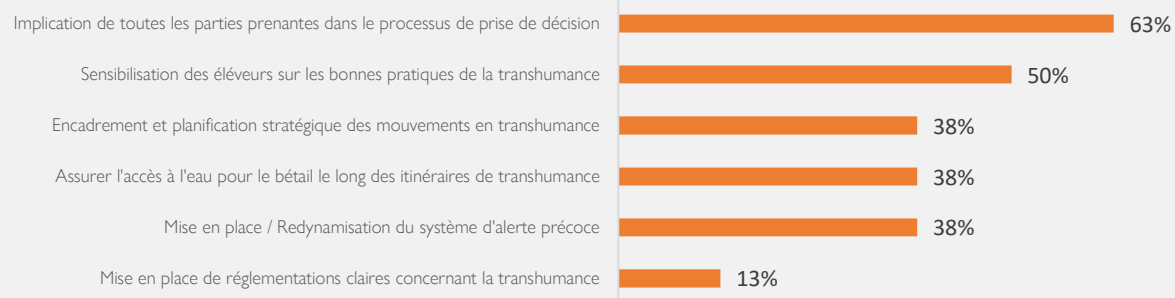
Afin de mieux gérer les mouvements en transhumance avec les changements de routes, les autorités enquêtées lors de la phase 3, ont suggéré :

- une implication de toutes les parties prenantes dans le processus de prise de décision, ce qui peut passer par des réunions inclusives au niveau local, mais aussi des réunions de coordination transfrontalières, amenant ainsi la mise en place de réglementations claires et coordonnées sur la transhumance
- Un encadrement et une planification stratégique des mouvements en transhumance ainsi qu'une sensibilisation des éleveurs sur une bonne pratique de la transhumance adaptée au changement climatique tout en assurant une transhumance paisible.
- Mettre en place et redynamiser les systèmes d'alerte précoce pour une meilleure orientation des mouvements ainsi qu'une planification stratégique de ces mouvements.

Graphique 10 : Evolution en général sur la pratique de la transhumance (réponses multiples)



Graphique 11 : Solutions pour mieux gérer les mouvements en transhumance et les changements de route (réponses multiples)



**TRANSHUMANANCE, MOBILITE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Les deux rounds de collecte de données ont permis d'avoir l'appréciation des transhumants sur certains facteurs affectant la transhumance. Certains aspects tels que l'insécurité et l'augmentation des températures ont été confirmés par les transhumants comme étant des défis majeurs pour les mouvements en transhumance, favorisant des départs inattendus et des changements de routes, ce qui affecte la paisibilité de la transhumance. Le tableau ci-dessous présente les scores obtenus pour les questions posées sur la perception des transhumants sur l'insécurité, les températures, la pluviométrie et la disponibilité des pâturages.

| Question   | Score |
|--|-------|
| Les routes sont de plus en plus dangereuses, l'insécurité augmente   | 6,4   |
| Les températures augmentent, il fait de plus en plus chaud pendant les mois de transhumance                                | 6     |
| La pluviométrie est de plus en plus prévisible, il est de plus de plus facile de planifier les calendriers de transhumance | 5,5   |
| il est de plus en plus facile de passer les frontières   | 5,4   |
| La quantité de pâturage a augmenté   | 5,3   |
| Il pleut abondamment pendant les mois de transhumance  | 5,2   |

- **Augmentation des températures**

L'élévation des températures a été confirmée par les transhumants. Cette hausse des températures a un impact sur la transhumance de diverses manières, notamment en ce qui concerne son impact sur l'environnement, les animaux et les pratiques pastorales. En effet, la transhumance est directement impactée par la hausse des températures avec la diminution des ressources pastorales et hydriques, l'augmentation du stress sur les animaux pouvant entraîner la mort des animaux, mais aussi avec la disponibilité d'eau et de pâturages pendant les périodes clés.

- **Insécurité**

Le score de 6,4 obtenu montre que la transhumance dans la zone est fortement affectée par la situation sécuritaire, notamment au Mali, ce qui affecte les mouvements en transhumance et la rend risquée pour les accompagnants du bétail mais également pour le bétail en transhumance.

- **Planification de la transhumance**

Une planification de la transhumance semble être possible grâce à une assez bonne prévisibilité de la transhumance. En effet, cette prévisibilité de la pluviométrie est plus due aux connaissances ancestrales des transhumants qui leur permettent de mieux organiser leurs déplacements.

- **Pluviométrie et disponibilité des pâturages**

La perception de l'amélioration des précipitations est modérée. Cela reflète une inconstance de la pluviométrie qui peut entraîner une indisponibilité des ressources pastorales et hydriques pour les transhumants. Toutefois, concernant la disponibilité des pâturages, il semble qu'il y ait eu une légère amélioration de la quantité de pâturages disponible. Cependant cette amélioration de la disponibilité des pâturages ne se fait pas sentir avec l'afflux de réfugiés et retournés causé par la situation sécuritaire au Mali.



## RECOMMANDATIONS POUR UNE MOBILITE DES TRANSHUMANTS QUI SOIT RESILIENTE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'INSECURITE

- ➔ Protection des zones de transhumances, amélioration des infrastructures pastorales et aménagement des schémas pastoraux de façon à assurer un accès à l'eau et aux pâturages pour le bétail le long des itinéraires de transhumance.
  - ➔ Favoriser une gestion durable des ressources naturelles par tous les acteurs et sensibiliser les éleveurs sur les pratiques durables de transhumance. Appuyer la diversification des sources de revenus des populations mobiles et des communautés hôtes.
- ➔ Mettre en place des réglementations claires concernant la transhumance lorsqu'elles n'existent pas. Le cas échéant, présenter et former les parties prenantes (au niveau régional et local) aux accords et protocoles impliquant la Mauritanie sur la transhumance afin de s'assurer que les autorités sont informées sur toutes ces initiatives.
  - ➔ Faciliter l'encadrement et la planification stratégique des mouvements de transhumance tout en assurant l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus de prise de décision.
- ➔ Mise en place ou redynamisation de systèmes d'alerte précoce impliquant les transhumants et les services techniques tels que l'office national de la météorologie.